

Cigna Global Health Options 2026 – Améliorations du produit



Détail des améliorations apportées à notre produit CGHO à compter du 15 février 2026

Nos mises à jour 2026 de Cigna Global Health Options se concentrent sur trois domaines clés :

1. La prévention
2. La prise en charge complète du cancer
3. La gestion des maladies préexistantes

1. La prévention

Droits de dépistage (Module Santé et bien-être)

Examen	Précédent	Nouveau
Dépistage du cancer du col de l'utérus	Tous les 3 ans	Tous les ans
Mammographies	Tous les 2 ans	Tous les ans
Coloscopie	Tous les 7 ans	Tous les 5 ans

Programme de prévention du diabète (couverture de base aux États-Unis seulement)

	Précédent	Nouveau
	Disponible uniquement pour une population « pilote » aux États-Unis	Désormais disponible à toute la population admissible aux États-Unis

Imagerie médicale avancée (couverture de base)

	Précédent	Nouveau
	Gold : 15 000 \$ / 12 000 € / 9 650 £	Gold : 30 000 \$ / 22 200 € / 19 200 £

Soins des pieds (Module Santé et Bien-être)

	Précédent	Nouveau
	Platinum : 900 \$ / 660 € / 600 £ jusqu'à 15 séances	Platinum : 2 000 \$ / 1 600 € / 1 300 £ jusqu'à 20 séances

2. Traitement complet du cancer (couverture de base)

Inclus dans tous les régimes d'assurance :	Gold et Platinum uniquement	Platinum uniquement
<ul style="list-style-type: none"> Traitement du cancer Gestionnaire de dossier et coordinateur de soins spécialisé en oncologie Conseils aux patients et à leurs familles Diététicien spécialisé en cancérologie Chirurgie reconstructrice Chirurgie robotique* 	<ul style="list-style-type: none"> Chimiothérapie à domicile* 	<ul style="list-style-type: none"> Cryoconservation (Limite maximale à vie de 5 000 \$ valable jusqu'à 7 ans après la première demande de remboursement) Conseils de procréation médicalement assistée via Carrot, notre service de soutien à la procréation

*Lorsqu'il aura été démontré que ces interventions chirurgicales améliorent les résultats pour les patients par rapport aux méthodes chirurgicales conventionnelles.

**si nécessité médicale

3. La gestion des maladies préexistantes

Soins des maladies préexistantes 60+ (soins ambulatoires)

	Précédent	Nouveau
	Gold : 1 000 \$ / 740 € / 665 £	Gold : 1 500 \$ / 1 100 € / 1 000 £
	Platinum : 2 000 \$ / 1 480 € / 1 330 £	Platinum : 3 000 \$ / 2 200 € / 2 000 £

NOUVEAU : Soins des maladies préexistantes 40-59

Platinum uniquement
<ul style="list-style-type: none"> Indemnité journalière de 2 000 \$ / 1 480 € / 1 330 £

Liste élargie des affections pour la prise en charge des maladies préexistantes chez les 40-59 ans et les 60 ans et plus :

Actuellement	Nouveau
<ul style="list-style-type: none"> Hypertension Diabète de type 2 Glaucome Arthrite Douleurs dorsales/articulaires Ostéoporose/ostéopénie 	<ul style="list-style-type: none"> Migraine Hypercholestérolémie Asthme Allergies Athérosclérose/artériosclérose Maladie coronarienne

Appareils de correction auditive (soins ambulatoires)

	Précédent	Nouveau
	Gold : 1 000 \$ / 740 € / 665 £	Gold : 5 000 \$ / 3 700 € / 3 325 £
	Platinum : 2 000 \$ / 1 480 € / 1 330 £	Platinum : Remboursement intégral

Autres modifications de CGHO

Prestation « Frais » Soins dentaires et optique (augmentation exclusivement pour les assurés Gold)

Actuellement	Nouveau
155 \$/125 €/100 £	200 \$/150 €/130 £

Suppression de Crisis Assistance Plus

- Le Module « Evacuation sanitaire internationale » se nomme désormais « International Medical Evacuation et programme Crisis Assistance Plus ». Pour plus d'informations, consultez notre [FAQ](#).

Délai d'attente Maternité de 24 mois au Royaume-Uni

- Au Royaume-Uni, le délai d'attente pour la couverture maternité est passé de 12 à 24 mois.

Modifications clés de nos modalités et conditions :

Nous avons mis à jour le Règlement de notre politique de 2026 afin d'améliorer la clarté, de renforcer la compréhension des clients et d'assurer la conformité réglementaire. Les principales améliorations comprennent une formulation plus claire, des définitions affinées, des directives renforcées sur les exigences en matière de souscription et de divulgation, des processus de demande de remboursement et d'accord préalable mis à jour, ainsi que des explications améliorées sur le paiement des primes, les suspensions, les résiliations et les reconductions.

Les principales améliorations sont les suivantes :

- Formulation plus claire des garanties et des exclusions, y compris des mises à jour concernant la couverture liée aux tentatives de suicide (CLICE Expat uniquement), les délais de traitement d'urgence et la manière dont sont gérés la toxicomanie, les admissions non médicales et les traitements expérimentaux.
- Des règles de prime et de résiliation plus transparentes, notamment en ce qui concerne les cas où les clients restent redevables de la totalité de la prime de 12 mois et les conditions de remboursement (décès d'un assuré).
- Responsabilités des assurés précisées, notamment des exigences plus claires concernant l'obligation d'informer Cigna de tout changement de profession, d'activité dangereuse, de nationalité ou de résidence habituelle.
- Des procédures simplifiées pour les ajustements de police, notamment la résiliation d'une police, la suppression de bénéficiaires et la révision des exclusions dans les délais de préavis mis à jour.
- Amélioration du traitement des demandes de remboursement et des franchises, avec des directives renforcées sur l'accord préalable, les délais de traitement des demandes de remboursement et la manière dont les franchises doivent être traitées et enregistrées.
- Des dispositions renforcées en matière de subrogation et de coordination avec les autres assureurs, garantissant une cohérence dans toutes les régions et pour tous les types de licences.